Image not found or type unknown

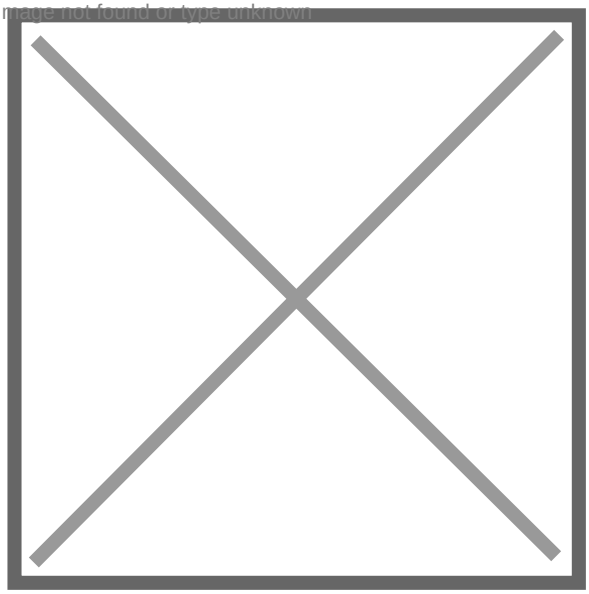

# Arrêter une formation

Par **Qq**, le **06/06/2019** à **09:08**

Bonjour,
Je suis actuellement une formation à une école à distance.
Je souhaiterai arrêter cette formation, hors je perçoit des indemnités de chômage.
Je suis prête à continuer de régler la totalité de la somme jusqu'à la date butoir.
Comment puis-je procéder sans risquer de voir mes allocations suspendues.

Par **morobar**, le **06/06/2019** à **11:00**

Bonjour,

Il n'y a aucun rapport entre votre ARE et les frais de scolarité, sauf si c'est Pole-emploi qui a organisé cette formation et la paie.

Hors ce n'est pas ce qu'il semble ressortir de vos propos, et vous devez donc résilier le contrat, même si vous êtes déja hors délais pour ce faire.

Une LR/AR n'est pas de trop.

Par **Qq**, le **06/06/2019** à **11:09**

Merci beaucoup pour votre réponse.
Oui, je paie la formation de ma poche mais est signé auprès de pôle emploi le papier qui nous

autorise à suivre une formation tout en percevant mes indemnités.
Natura-Dis à néanmoins réussi à faire suspendre durant un mois cette allocation pour cause de manque d assiduité alors que cet organisme n impose pas de rythme obligatoire. .

Par **morobar**, le **06/06/2019** à **11:30**

[quote]
Natura-Dis à néanmoins réussi à faire suspendre

[/quote]
Je n'en crois pas un mot, non pas de la suspension, mais de l'intervention de cet organbisme de formatioin à distance.

Le motif de la suspension a dû vous être notifié par Pole-emploi, soit une absence de réponse, une recherche d'emploi un peu MOLLE;....mais certainement pas de cette illuste et inconnue école.

Par **Qq**, le **06/06/2019** à **12:41**

Cet un organisme de formation à distance destiner à apprendre les métiers de paysagistes ou fleuriste, chose que je voulais devenir.
Heureusement, grâce à l intervention de ma conseillère pôle emploi, j'ai réussi à percevoir mes indemnités au bout de beaucoup mails .
À présent, j'ai changé d optique pour mon avenir et souhaite arrêter cette reconversion. Mais elle bloque mon compte cpf.
Je vais suivre vos conseils, merci beaucoup encore.
Bonne après-midi.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés